

## Avis de Vente au plus offrant Appel d'Offres International n° 27/2017

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier, se propose de lancer un appel d'offres international de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien (en lots séparés):

**D'un Palais « La Baie des Anges » et d'une Résidence « Florallis» sis à El Kantaoui –Sousse.**

Lot	Bien	Titre Foncier	Composantes	Le Terrain	Superficies Couvertes
I	<a href="#"><u>Le Palais «La Baie des Anges »</u></a>	100538 Sousse	Palais R+1 + Rez de Jardin se compose de 59 Pièces avec Jardins, Allées et Piscines (12 271 m <sup>2</sup> )	13 844 m <sup>2</sup>	3 487 m <sup>2</sup>
II	<a href="#"><u>La résidence « Florallis »</u></a>	119249 sousses 117808 sousses 128830 sousses 23600 sousses 28003 sousses 82729 sousses 29745 sousses	Une résidence principale d'une superficie couverte de 1 383m <sup>2</sup> , 08 bungalows, un espace aménagé et un Salon de Thé loué	5 121 m <sup>2</sup>	2 590 m <sup>2</sup>

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement chez Gammarth Immobilière.

### I. Le Palais «La Baie des Anges » :

- **Titre Foncier : 100538 Sousse**
- **Nom du Titre : « La Baie des Anges »**
- **Emplacement :**
  - El Kantaoui " La Baie des Anges" mitoyen avec le terrain de Golf El Kantaoui.
  - Perché sur le haut de la falaise d'El Kantaoui à 60 m d'altitude dominant directement le port de Plaisance El Kantaoui.
  - À 30 minutes des deux Aéroports Internationaux « Enfidha-Hammamet » et « Habib Bourguiba - Monastir ».
- **Superficie du terrain: 13 844 m<sup>2</sup>.**

- **Superficie couverte: 3 487 m<sup>2</sup>**
  
- **Superficie du jardin aménagé : 12 271 m<sup>2</sup>**
- **Clôture extérieure : 527 ml / Hauteur 2,50 m**
- **Accès :** Entrée Principale depuis le lotissement "La Baie des Anges".  
Le confort, la richesse de choix du revêtement et des équipements les plus modernes qui ont été associés/combinés avec les éléments de décoration typiquement Tunisienne (des arcades, des pergolas, des colonnes, des balustrades ...).
- L'implantation du Palais, son aménagement paysager et la répartition des ouvertures lui offrent des vues panoramiques dans toutes les directions: sur la plage, le terrain du golf, la zone touristique de Sousse et le port de plaisance El Kantaoui.
- **Nombre de Niveaux : 03**
  - Le Rez-de-chaussée : **1 256 m<sup>2</sup>**
  - Le 1er étage : **859 m<sup>2</sup>**
  - Le Sous-sol : **824 m<sup>2</sup>**
  - Les locaux en annexes : **548 m<sup>2</sup>**
- **Nombre des pièces : 59**
- **Deux Piscines chauffées découvertes (239 m<sup>2</sup>)** au jardin bénéficiant d'une vue panoramique sur la plage d'El Kantaoui dont une en cascade et avec débordement.

## **II. La Résidence « Florallis » :**

**Emplacement :** Dans un quartier résidentiel de très haut standing, à l'angle de l'avenue Les Palmiers et rue Sidi El Kantaoui, en mitoyenneté avec Hôtel "Vincci Arcobaleno" et à côté du Port El Kantaoui et de l'hôtel "Aqua Palace", à la Zone touristique El Kantaoui Sousse.

- **Le bien est composé:**
  - **D'une villa principale** avec trois entrées indépendantes, composée d'un Rez-de-chaussée, un 1er étage et un sous sol (**1 383 m<sup>2</sup>**).
  - **De huit (08) Bungalow (649 m<sup>2</sup>).**
  - **D'un espace aménagé (356 m<sup>2</sup>)** pour musée des Parfums ou Salon de beauté.
  - **D'un salon de thé (202 m<sup>2</sup>).**

Le bâtiment présente une structure stable et en bon état. Il a subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

Le Palais et la Résidence objet de la cession relève de la propriété privée de l'Etat tunisien et ils sont libre de tous droits ou hypothèques. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objets de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leur vocation et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

**Le Palais «La Baie des Anges » objet du lot N° I sera vendu meublé.** La liste exhaustive des biens mobiliers et équipements est jointe au cahier des charges.

Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter le bien mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 21 Août au 16 Octobre 2017 Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière Selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de quatre cent dinars (400 DT) en espèces

ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 27 /2017  
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement

- Lot I (Palais « **La Baie des Angès** ») : à quatre cent milles dinars (400 000 DT) pour les résidents et à cent cinquante milles dollars (150 000 \$) ou à cent cinquante milles euros (150 000 €) pour les non-résidents.
- Lot II (Résidence « Florallis») : à cinquante milles dinars (50 000 DT) pour les résidents et à vingt milles dollars (20 000 \$) ou à vingt milles euros (20 000 €) pour les non-résidents.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 17 Octobre 2017 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

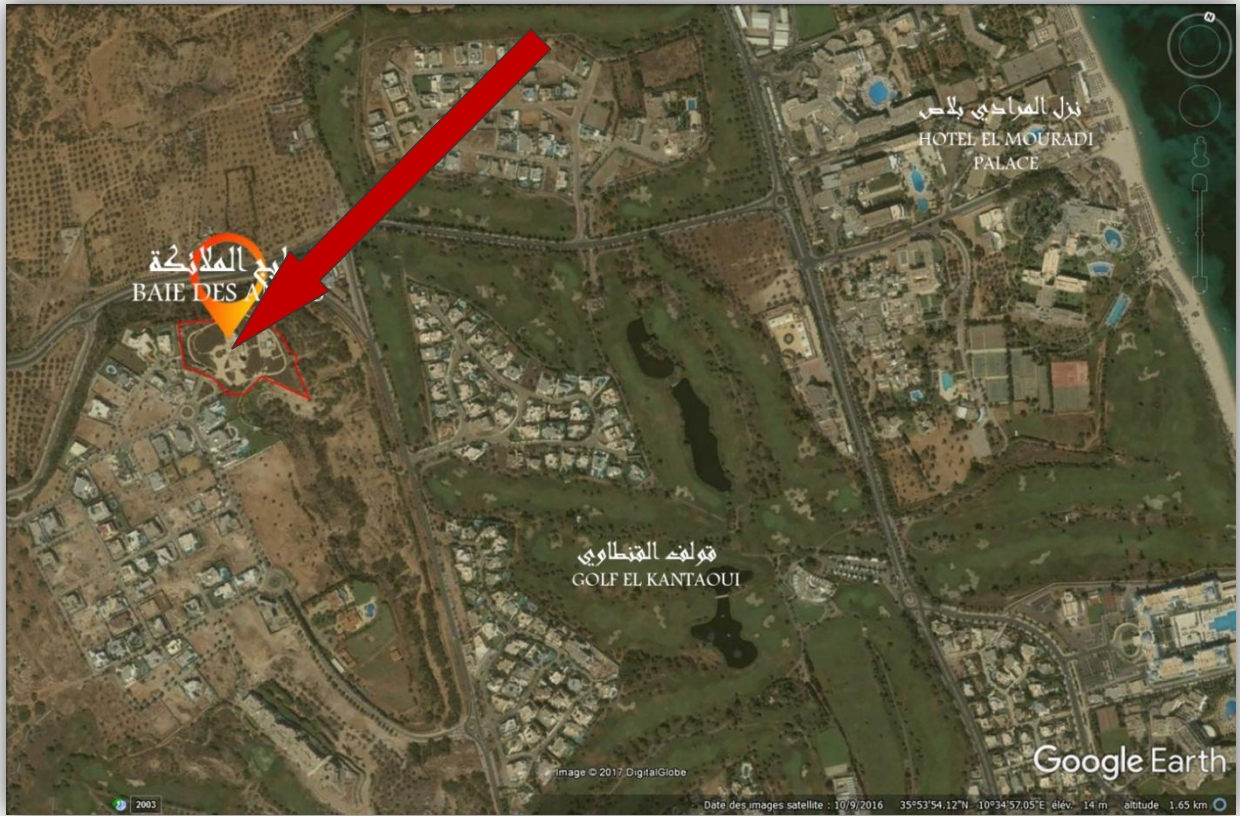
Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**

# Implantation - Vue par Satellite Palais « La Baie des Anges »

(35°53'50.00"N - 10°34'34.00"E)





# Implantation - Vue par Satellite Résidence « Florallis»

(35°53'13.91"N - 10°35'35.25"E)



